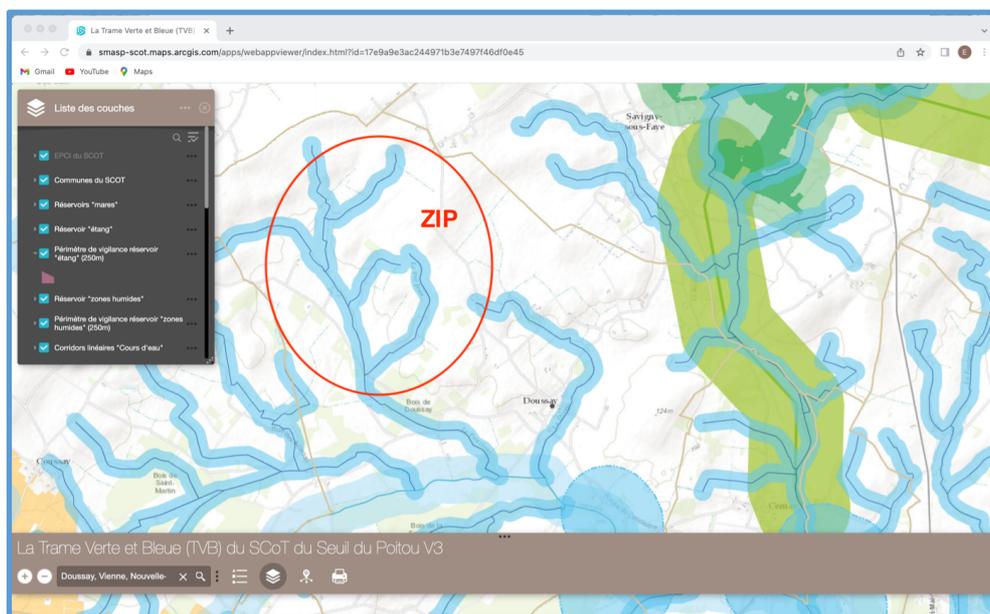


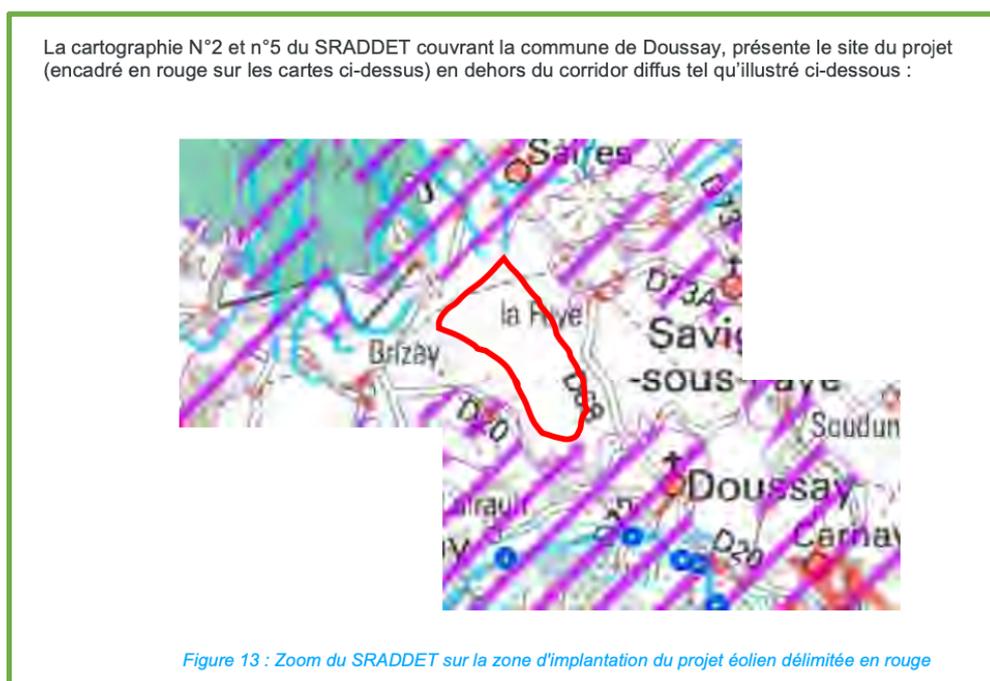
Monsieur le Commissaire enquêteur,

Considérons la Trame verte et bleue du secteur d'implantation du projet de Doussay :

<https://smasp-scot.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=17e9a9e3ac244971b3e7497f46df0e45>



A l'évidence, la figure de la page 39 du Dossier de régularisation extraite de la Trame verte et bleue (Cartographie des composantes de Nouvelle-Aquitaine) n'intègre pas tous les éléments de la Trame verte et bleue, d'où la présence de zones humides non caractérisées dans le dossier (avis de la MRAe).



Un avis défavorable s'impose.

Avec mes salutations distinguées,

Edith de PONTFARCY